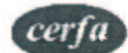


**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

19/06/12

Dossier complet le :

27/06/12

N° d'enregistrement :

F 022 12 P 0002

**1. Intitulé du projet**

Construction du nouveau théâtre du Beauvaisis, scène nationale de l'Oise

**2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'agglomération du Beauvaisis

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne  
morale

RCS / SIRET

|\_|\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_| || |\_|\_|\_|\_|

Forme juridique

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et  
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains <b>Rubrique 38</b> Construction d'équipements culturels, sportifs et de loisirs	Théâtre susceptible d'accueillir plus de 1000 personnes et moins de 5000 personnes

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

**4.1 Nature du projet**

Démolition du théâtre et reconstruction à son emplacement actuel, étendu à une parcelle voisine de 1434 m<sup>2</sup>, d'un  
nouveau théâtre d'une surface de plancher totale proche de 7 600 m<sup>2</sup>

**4.2 Objectifs du projet**

Equiper l'agglomération d'un théâtre doté du label scène nationale, pour l'obtention duquel l'actuel théâtre, vétuste et trop  
petit, ne remplit pas les normes techniques

**4.3 Décrivez sommairement le projet**

**4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Durée des travaux : 24 mois - Deux phases : une première phase de déconstruction du théâtre actuel, une seconde phase  
de reconstruction du nouveau théâtre - début du chantier : mars 2014, fin du chantier : mars 2016, réception : sept. 2016

**4.3.2 dans sa phase d'exploitation**



Outre, le hall d'accueil, le théâtre reconstruit comprendra : une salle de 800 places - une salle de 250/300 places - une salle de répétition - une salle d'animation-éducation artistiques et réunions - des espaces d'accueil pour les artistes (loges, buanderies) - des bureaux pour le personnel - des espaces logistiques pour la technique - un bar/restaurant

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'utilité publique - Permis de démolir - Permis de construire - Autorisation établissement recevant du public

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'utilité publique en vue de l'acquisition, à l'amiable ou par voie d'expropriation, de la parcelle voisine de l'actuel théâtre, nécessaire à la reconstruction sur place d'un théâtre agrandi

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du terrain d'emprise :	8 500 m <sup>2</sup>
Emprise au sol :	65 m x 85 m
Hauteur :	28 m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse

Théâtre du Beauvaisis  
Place Georges Brassens  
60 000 Beauvais

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 02° 04' 47" Lat. 49° 25' 38"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

#### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain d'assiette du projet est occupé par l'actuel théâtre du Beauvaisis, un parking et pour la parcelle voisine de 1 434 m<sup>2</sup> intégrée au projet par un magasin de pneumatiques exploitée sous l'enseigne Profil+, locataire des lieux dans le cadre d'un bail commercial.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Plan local d'urbanisme de Beauvais approuvé le 12 juillet 2007

Règlement de la zone urbaine UB, secteur UBb défini comme le secteur de l'hypercentre reconstruit aux abords de l'église Saint-Etienne

Rappel : le terrain d'assiette du projet est situé en dehors des zones de bruit du PEB de Beauvais Tillé, de même qu'il est situé en dehors des zones de risques où s'applique le plan de prévention des risques d'inondation de Beauvais

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PEB de Beauvais-Tillé approuvé le 8/01/2001 - Document en cours de révision - A noter que le terrain d'assiette du théâtre est situé en dehors des zones de bruit du PEB de 2001 comme du projet en cours de révision
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi de la vallée du Thérain aval de Beauvais approuvé le 15 octobre 2005 - A noter que le terrain d'assiette du théâtre est situé en dehors des zones de risques identifiées par le PPRi
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Coteaux crayeux Oise Aval : 1 km Cavité du Laris Millet à Saint Martin le Nœud : 5 kms Massif forestier Haut Bray de l'Oise : 14 kms
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Covisibilité : Eglise Saint Etienne (C) et Cathédrale (C) – périmètre 500 m sans covisibilité : tour boileau (I), remparts (I) façade de l'Hotel de ville (C)

#### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

##### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de rabattement de nappe prévu en phase travaux ou exploitation car le nouveau théâtre sera reconstruit à l'identique du théâtre actuel sans travaux en sous-sol ni parking souterrain sous le bâtiment
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'incidences sur des zones à sensibilité particulière visées au 5.2 vu le choix de construire le futur théâtre sur l'emprise du théâtre actuel agrandi à la parcelle voisine, hors de toute zone naturelle, dans l'hypercentre de Beauvais déjà très densément bâti sans liens directs ou indirects avec les milieux naturels
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Conçu de façon temporaire au lendemain de la guerre dans une architecture d'entrepôt, l'actuel théâtre n'est pas adapté au voisinage de l'église Saint-Etienne et l'agglomération souhaite le remplacer par un bâtiment qui soit un geste architectural fort, de mise en valeur du patrimoine de Beauvais.	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :



### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant la nature du projet qui en lui même ne génère ni pollution, ni risque, ni nuisance ; considérant le choix du site sur l'emplacement de l'actuel théâtre en zone urbaine de l'hypercentre, hors de toute zone protégée pour son intérêt environnemental ou en raison de risques naturels ou de nuisances ; considérant le choix de ne pas réaliser de parkings et de s'appuyer sur ceux existants en hypercentre dont la capacité et la proximité sont suffisantes pour desservir le théâtre, n'entraînant pas ainsi d'artificialisation supplémentaire des sols ou de travaux en sous-sol ; considérant que le projet qui n'implique aucun prélèvement, rejet, pas plus qu'il n'affecte des terrains classés en zone humide ou inondable, ne portera pas atteinte à la ressource en eau ; considérant que par sa nature même, la construction d'un nouveau théâtre, doté du label scène nationale, en remplacement d'un équipement vétuste, obsolète et sans qualité architecturale, marque la volonté de l'agglomération de mieux mettre en valeur le patrimoine de Beauvais ; considérant que l'architecte des bâtiments de France participe au comité technique mis en place pour préparer les travaux du jury de concours qui sélectionnera l'équipe retenue pour concevoir et réaliser le nouveau théâtre ; considérant que la procédure de permis de construire, soumise à l'avis favorable conforme de l'architecte des bâtiments de France, apporte en elle même toutes les garanties de prise en compte des monuments historiques en situation de covisibilité et plus globalement d'intégration du futur théâtre dans le site urbain, il n'y a pas lieu de soumettre le projet à étude d'impact.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

#### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
SANS OBJET

**SANS OBJET**

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Beauvais le, 15 juin 2012

Signature

**Caroline CAYEUX**  
**Présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis**  
**Sénateur de l'Oise**  
**Maire de Beauvais**

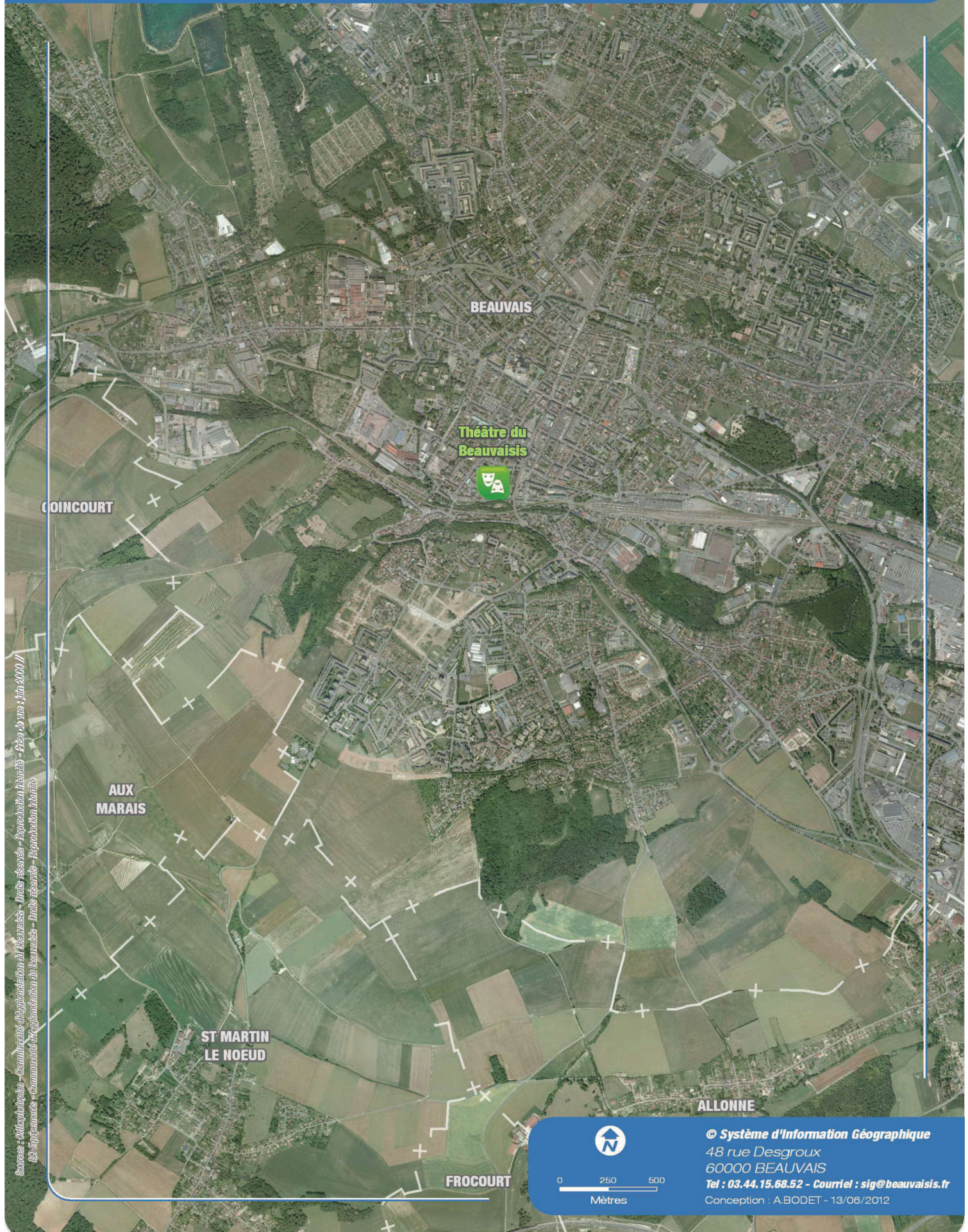
**BORDERAU DES PIECES JOINTES**

(nombre total de pages du présent fichier transmis par voie électronique : 16)

- le récépissé de dépôt (1 page)
- les informations nominatives relatives au maître d'ouvrage – form. cerfa n°14752\*01 (1 page)
  - la demande d'examen au cas par cas – form. cerfa n°14734\*01 (7 pages)
  - les annexes obligatoires (7 pages)
- 1 plan de situation au 25 000ème (1 page)
- 8 photographies de la zone d'implantation, et 1 vue aérienne où sont reportées les prises de vue (2 pages)
- 1 plan du projet (1 page)
- 1 plan des abords au 1/4 000ème faisant apparaître les parkings avoisinants (1 page)
- 1 plan des abords au 1/4 000ème faisant apparaître les monuments historiques (MH) et cours d'eau (1 page)
- 1 plan des abords au 1/4 000ème faisant apparaître l'affectation des constructions avoisinantes (1 page)



# PLAN DE SITUATION



Sources : Orthophotoplan - Communauté d'agglomération du Beauvaisis - Droits réservés - Reproduction Interdite - Plan de juin 2009 /  
D3 - Expansions - Communauté d'agglomération du Beauvaisis - Droits réservés - Reproduction Interdite



© Système d'Information Géographique  
48 rue Desgroux  
60000 BEAUVAIS

0 250 500  
Mètres

Tel : 03.44.15.68.52 - Courriel : sig@beauvaisis.fr  
Conception : A.BODET - 13/06/2012



## Construction du nouveau théâtre du Beauvaisis – Reportage photographique



Vue depuis la rue du 51<sup>ème</sup> régiment d'infanterie



Vue des logements rue Engrand Leprince



Vue de l'église St Etienne depuis le théâtre



Vue de la rue du 51<sup>ème</sup> régiment d'infanterie



Vue depuis la rue Chevallier



Vue depuis la rue Chevallier



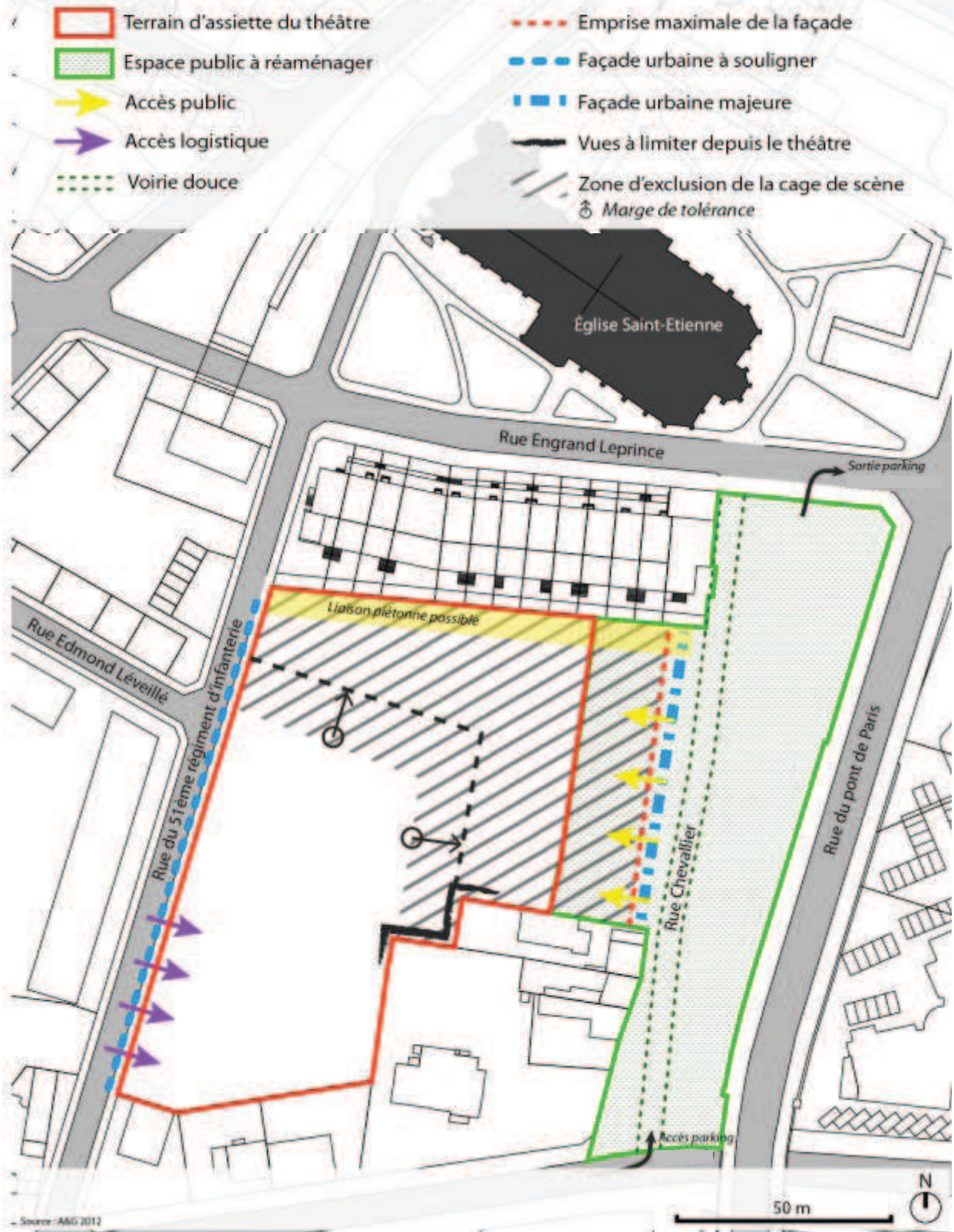
7  
8  
Vue du parking paysager depuis la rue du pont de Paris    Vue depuis le parking



Vue aérienne des abords du théâtre



# Construction du nouveau théâtre du Beauvaisis – Plan du projet





Cartes - Orthophotoplan - Communauté d'Agglomération du Beauvaisis - Droits réservés - Population 100000 habitants - Pré-jeu vidéo - Juin 2009 //  
Et l'urbanisme - Communauté d'Agglomération du Beauvaisis - Droits réservés - Population 100000 habitants

Parking dit « de la Gendarmerie »  
En travaux sur photo  
mais aujourd'hui réalisé

Parking en sous-sol mairie

**Théâtre du Beauvaisis**

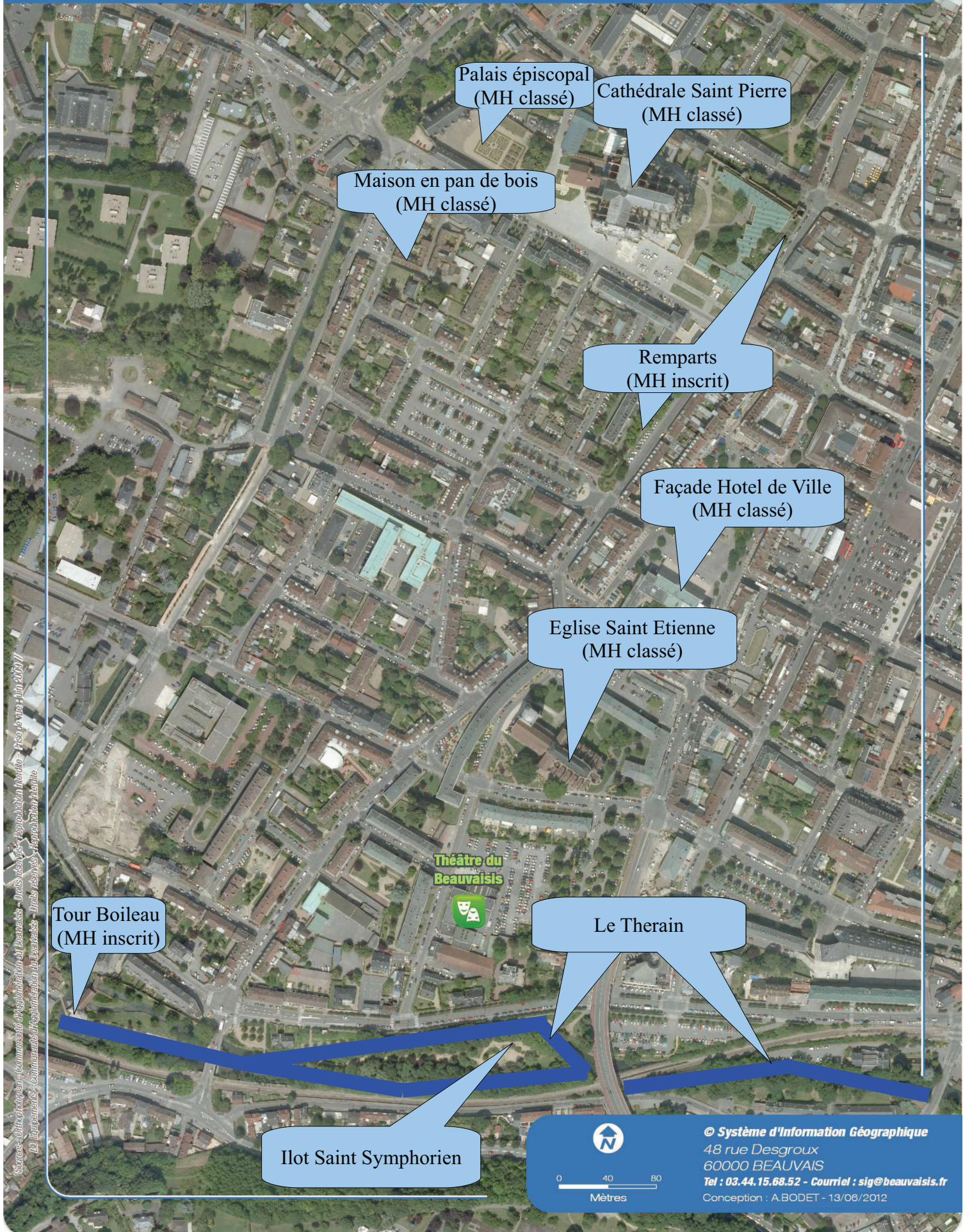
Parking rue Chevalier

Stationnement sur voirie

Parking du pont de Paris







Cartes - Orthophotoplan - Communes de l'Agglomération de Beauvaisis - Droits réservés - Reproduction Interdite - Pres le vint - Juin 2009 //  
Et l'équipement - Communes de l'Agglomération de Beauvaisis - Droits réservés - Reproduction Interdite

Tour Boileau  
(MH inscrit)

Palais épiscopal  
(MH classé)

Cathédrale Saint Pierre  
(MH classé)

Maison en pan de bois  
(MH classé)

Remparts  
(MH inscrit)

Façade Hotel de Ville  
(MH classé)

Eglise Saint Etienne  
(MH classé)

Théâtre du  
Beauvaisis

Le Therain

Ilot Saint Symphorien



0 40 80  
Mètres

© Système d'Information Géographique  
48 rue Desgroux  
60000 BEAUVAIS  
Tel : 03.44.15.68.52 - Courriel : sig@beauvaisis.fr  
Conception : A.BODET - 13/06/2012



Sources : Orthophotoplan - Communauté d'Agglomération du Beauvaisis - Données des VPS - Population du Territoire - Pres. de voirie - Juin 2009 //  
 Et d'Urbanisme - Communauté d'Agglomération du Beauvaisis - Données des VPS - Population du Territoire



Espace Gallilée  
(Conseil Général)

Siège  
Communauté d'agglomération

Théâtre du  
Beauvaisis

Siège MAE

Voie ferrée

Magasin Profil+

Habitat  
avec présence parfois de commerces  
en rez-de-chaussée

Gare routière

Siège  
Chambre de commerce  
Pont de Paris